

RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00599

Numéro SIREN : 425 104 742

Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 4644

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

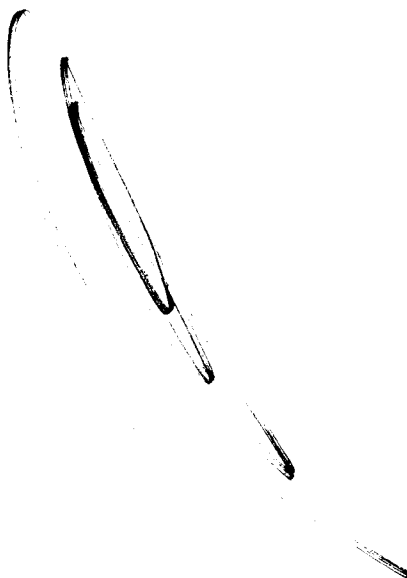
S.A.S au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

---

---

**BILAN  
31.12.2017**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, Christophe ACKER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ACKER', written diagonally across the page.

Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>42510474200019</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 31/12/2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	559 159	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
ACTIF IMMOBILISE *	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	559 159	
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	395 878
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Créances	BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	16 429 736	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	5 899 207	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	563	
TOTAL (III)	CJ	CK	22 725 384		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	23 284 543	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 500 000 ..... )			DA	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	648 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	150 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )			DG	6 642 966
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	3 964 918
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	12 905 884
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )			DV	1 935 336
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	261 749
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 153
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	8 179 421
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	10 378 658	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	23 284 543	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Ecart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	
			EG	10 378 658	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	390 593	FB		FC	390 593	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	347 109	FH		FI	347 109	
		FJ	737 702	FK		FL	737 702	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	97 901	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ		
	Autres Produits (1) (11)					FR	835 603	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	399 619	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	690 960	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 202	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	6 041
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	1 102 822
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	-267 219
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	6 129 323	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	1 053 275	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	781 950	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 252	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	797 202
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 309	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU	3 309
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	793 893
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	5 602 721

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

RENVOIS  
Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 151
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 32 673
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 32 824
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI -32 823	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 1 604 980	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 7 762 129	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 3 797 210	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 3 964 918	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2)	{	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ 797 202
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK 3 309
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
(9)	Dont transferts de charges		A1 97 901
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIVERS			1
PENALITES		151	
SORTIES ACTIFS		32 673	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
		1		2		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants L9 ]	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants M1 ]	KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[ Dont Composants M2 ]	KP	KQ	KR	
		[ Dont Composants M3 ]	KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	7 840	KW	KX
		Matériel de transport *	KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	64 860	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN	72 700	LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
Autres participations		8U	542 059	8V	8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV	
TOTAL IV		LQ	542 059	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	614 759	OH	OJ	17 450	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	7 840	MN	MO
		Matériel de transport	IV		MP	MQ
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	64 860	MS	MT
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	
Avances et acomptes	NC		ND	NE		
TOTAL III	IY	72 700	NG	NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	
	Autres participations	IO	350	ØX	ØY	
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	
	TOTAL IV	I3	350	NJ	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		OK	OL	559 159	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOFIMA

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>								Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY	EL	EM	EN				
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	PF	PG	PH				
Terrains			PI	PJ	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG				
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO				
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT				
<b>TOTAL III</b>			QU	QV	QW	QX				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			ØN	ØP	ØQ	ØR				
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL			NM			NO		
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations							SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Designation de l'entreprise <b>SOFIMA</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation		sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
	- corporelles		6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation		9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : <b>SOFIMA</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	187 734	187 734	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 242 002	16 242 002		
	Charges constatées d'avance		VS	563	563		
	<b>TOTAUX</b>		VT	16 430 299	16 430 299	VV	
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	261 749	261 749			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 892	1 892		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 935 336	1 935 336			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 179 421	8 179 421			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	10 378 658	10 378 658			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
COMMENTAIRES			NA

### **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

### **RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

### **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 27 JUIN 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 3.964.918,17 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

-à la distribution de dividendes	<b>3.500.000,00 €</b>
-aux autres réserves	<b>464.918,17 €</b>
	-----
	<b>3.964.918,17 €</b>

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018.

**Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC**





**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90021  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Sofima SAS

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Sofima SAS

3 Place Gambetta - 06400 Cannes

*Ce rapport contient 31 pages*

Référence : PL - JCL



KPMG AUDIT SUD-EST  
480 avenue du Prado  
CS 90021  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Sofima SAS**

Siège social : 3 Place Gambetta - 06400 Cannes  
Capital social : € 1 500 000

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sofima SAS relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des immobilisations, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de celles-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

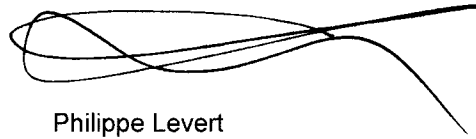
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sophia Antipolis, le 22 juin 2018

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert  
*Directeur Adjoint Côte d'Azur*

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif	Valeurs au 31/12/16		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	Val. Brutes	
<b>ACTIF</b>						
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						0.18
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles				38 713.79		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						2.55
Participations	559 158.50		559 158.50	542 058.50		2.40
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>559 158.50</b>		<b>559 158.50</b>	<b>580 772.29</b>		<b>2.73</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						1.86
Matières premières et autres appro						1.70
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	395 878.31		395 878.31	395 878.31		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						79.68
Créances Clients et Cptes rattachés (3)				16 431.09		70.56
Autres créances (3)	16 429 736.24		16 429 736.24	16 911 606.06		
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	5 899 206.71		5 899 206.71	3 339 888.65		15.72
Charges constatées d'avance (3)	563.01		563.01	451.24		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>22 725 384.27</b>		<b>22 725 384.27</b>	<b>20 664 255.35</b>		<b>97.27</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>23 284 542.77</b>		<b>23 284 542.77</b>	<b>21 245 027.64</b>		<b>100</b>

*(1) Dont droit au bail*
*(2) Dont à moins d'un an (brut)*
*(3) Dont à plus d'un an (brut)*

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

## PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital				
dont versé :	1 500 000.00		1 500 000.00	7.06
Primes d'émission, de fusion, d'apport	648 000.00	2.78	648 000.00	3.05
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		29.17		30.65
Réserve légale	150 000.00		150 000.00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 642 966.26		6 362 026.72	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 964 918.17	17.03	3 280 939.54	15.44
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>12 905 884.43</b>	<b>55.43</b>	<b>11 940 966.26</b>	<b>56.21</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 905 884.43</b>	<b>55.43</b>	<b>11 940 966.26</b>	<b>56.21</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 935 335.50	8.31	1 933 108.50	9.10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	261 748.61	1.12	91 673.71	0.43
Dettes fiscales et sociales	2 153.20	0.01	2 738.51	0.01
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	8 179 421.03	35.13	7 276 540.66	34.25
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 378 658.34</b>	<b>44.57</b>	<b>9 304 061.38</b>	<b>43.79</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>23 284 542.77</b>	<b>100</b>	<b>21 245 027.64</b>	<b>100</b>

*(1) Dont à plus d'un an*
*(1) Dont à moins d'un an*
*(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques*
*(3) Dont emprunts participatifs*
*10 378 658.34*
*9 304 061.00*

# COMPTE DE RÉSULTAT

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	390 593	53			390 593	
Production vendue (biens et services)	347 109	47	185 922	100	161 187	87
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>737 702</b>	<b>100</b>	<b>185 922</b>	<b>100</b>	<b>551 780</b>	<b>297</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	97 901	13	95 085	51	2 816	3
Autres produits						
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>835 603</b>	<b>113</b>	<b>281 008</b>	<b>151</b>	<b>554 596</b>	<b>197</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	399 619	54			399 619	
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	690 960	94	550 551	296	140 409	26
Impôts, taxes et versements assimilés	6 202	1	6 480	3	-278	-4
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	6 041	1	8 054	4	-2 014	-25
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 102 822</b>	<b>149</b>	<b>565 085</b>	<b>304</b>	<b>537 737</b>	<b>95</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-267 219</b>	<b>-36</b>	<b>-284 078</b>	<b>-153</b>	<b>16 859</b>	<b>6</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	6 129 323	831	5 826 745		302 578	5
Perte ou bénéfice transféré	1 053 275	143	1 470 306	791	-417 031	-28

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur en %	
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	781 950	106	654 530	352	127 420	19
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 252	2	15 040	8	212	1
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>797 202</b>	<b>108</b>	<b>669 570</b>	<b>360</b>	<b>127 632</b>	<b>19</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 309		2 825	2	484	17
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 309</b>		<b>2 825</b>	<b>2</b>	<b>484</b>	<b>17</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>793 893</b>	<b>108</b>	<b>666 745</b>	<b>359</b>	<b>127 148</b>	<b>19</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>5 602 721</b>	<b>759</b>	<b>4 739 107</b>		<b>863 615</b>	<b>18</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	1		2		-1	-61
Sur opérations en capital			1 650		-1 650	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1</b>		<b>1 652</b>	<b>1</b>	<b>-1 651</b>	<b>-100</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	151		81 817	44	-81 666	-100
Sur opérations en capital	32 673	4	1 650	1	31 023	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>32 824</b>	<b>4</b>	<b>83 467</b>	<b>45</b>	<b>-50 643</b>	<b>-61</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-32 823</b>	<b>-4</b>	<b>-81 815</b>	<b>-44</b>	<b>48 992</b>	<b>60</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices	1 604 980	218	1 376 352	740	228 628	17
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 762 129</b>		<b>6 778 975</b>		<b>983 154</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 797 210</b>	<b>515</b>	<b>3 498 035</b>		<b>299 175</b>	<b>9</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>3 964 918</b>	<b>537</b>	<b>3 280 940</b>		<b>683 979</b>	<b>21</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

797 202

669 570

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

3 309

2 825

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 et au N°2014-03 du 5 juin 2014 relatifs au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

<b>CADRE A</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>V. brute des immob. début d' exercice</b>	<b>Augmentations</b>	
				<b>suite à réévaluation</b>	<b>acquisitions</b>
<b>INCORPOR.</b>	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	7 840		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	64 860		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	72 700		
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		542 059		17 450
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		<b>TOTAL</b>	542 059		17 450
		<b>TOTAL GENERAL</b>	614 759		17 450

<b>CADRE B</b>		<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>Diminutions</b>		<b>Valeur brute des</b>	<b>Réévaluation</b>
			<b>par virt poste</b>	<b>par cessions</b>	<b>immob. fin ex.</b>	<b>légale/Valeur d'origine</b>
<b>INCORPOR.</b>	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers	7 840			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier	64 860			
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			72 700	
<b>FINANCIERES</b>	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			350	559 159	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>		350	559 159	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		73 050	559 159	

# ETAT DES AMORTISSEMENTS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**
**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>			
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>			
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	3 121	1 176	4 297	
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	30 865	4 865	35 730	
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>33 987</b>	<b>6 041</b>	<b>40 027</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 987</b>	<b>6 041</b>	<b>40 027</b>	

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

<b>CADRE C</b>	<b>Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				des titres détenus (7) (8)	Nette	des titres détenus (7) (8)	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>												
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>												
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>												
ATRIUM - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 444550578	1 500		75,00	1 125	1 125	1 125	34 156				-51	
BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200		75,00	150	150	-4 112	-4 112				-914	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		75,00	150	150	36 418	36 418				-701	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		75,00	150	150	-2 569	-2 569				-2 236	
CENTRAL PARC - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 488773425	200		75,00	150	150	2 040	2 040				-2 239	
AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200		65,00	130	130	-12 993	-12 993			131 667	-83 994	
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 493606453	200		75,00	150	150	210 053	210 053				-1 321	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543	1 000		75,00	750	750	27 273	27 273				-4 723	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831	1 000		75,00	750	750	15 918	15 918				2 540	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 52254	1 000		75,00	750	750	-2 429	-2 429				4 031	
CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 5176391	1 000		75,00	750	750	11 718	11 718				-3 230	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		75,00	750	750	12 526	12 526					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)	1 000		85,00	850	850	30 137			9 310	
ECRIN DU CAP - 13 R A KARR 06000 NICE - 789058781										
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										
POINCARE 93 - 9 RUE MASSENET 06000 NICE - 429522303	200		20,00	40	40	24 438			-1 572	
LES JARDINS DE TOSCANE - 33 R BIVOUAC NAPOLEON 06400 CAN	100		17,50	18	18	-5 130		1 667	-1 424	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000		40,00	4 000	4 000	132 440			51 642	
PARC ST DONAT - 13 R A KARR 06000 NICE - 533691077	1 000		40,00	400	400	17 634			3 621	
PASEO DES ARTS - 13 R A KARR 06000 NICE - 752836015	1 000		40,00	400	400	26 765			66 915	
AMA LUPRA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 530205087	1 000		35,00	350	350				-6 097	
KER MATEO - 7 PL GAMBETTA 56000 VANNES - 534685698	1 000		35,00	350	350	-350			-4 421	
RESIDENCE DE L AUBIER - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 5	1 000		35,00	350	350	-3 133			7 930	
MENDI ARTEAN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 537928897	1 000		35,00	350	350				-5 234	
RIVES DU LAC - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 533055331	1 000		35,00	350	350	10 183			-8 282	
SELENA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 753428341	1 000		35,00	350	350	-350			-3 538	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
AICE BASTERA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538455031	10 000		35,00	3 500	3 500	4 380			7 688	
ROCHES VERTES - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 79119941	1 000		35,00	350	350	1 868			-8 019	
ETXE GORRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 539339028	1 000		35,00	350	350	-350			5 966	
FAUBOURG 8EME - 1 BD ARIUS VIVIER MERLE 69433 LYON - 53429	1 000		50,00	500	500	11 609			-6 687	
VILLA FLORA douvaine - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 53182	1 000		40,00	400	400	-224 025		5 148 398	571 126	
TERRASSES DE LA COMMANDERIE - 1 BD VIVIER MERLE 69433 LY	1 000		50,00	500	500	3 503			1 819	
ANTXETA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 538126814	1 000		35,00	350	350	-20 496		9	-3 575	
TERRASSES DE LOYA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 53959	1 000		35,00	350	350	-350			12 809	
SQUARE ST EXUPERY - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 53812	1 000		35,00	350	350	-3 740			17 148	
ALLEE DU CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 75301764	1 000		50,00	500	500	-2 910			1 095	
L ESSENCIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 753499003	1 000		50,00	500	500			395 833	25 990	
PARC DES AMARRINES - 13 R A KARR 06000 NICE - 797972676	1 000		35,00	350	350	301 772		25 000	-18 040	
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		40,00	400	400	32 736		357 083	-57 839	
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 79210	1 000		50,00	500	500	2 944			1 582	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
COEUR PEGOMAS - 13 R A KARR 06000 NICE - 792576241	1 000		35,00	350	350	-27 479		17 500	23 900	
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000		35,00	350	350	3 218		4 583	11 748	
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 750615718	1 000		50,00	500	500	5 620			11 643	
LE PIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 749901997	1 000		50,00	500	500	23 396			-4 403	
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 788783223	1 000		50,00	500	500	43 836			-68 605	
LE FLORES SENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 753866330	1 000		50,00	500	500	-6 247		307 500	-49 283	
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 791581911	1 000		50,00	500	500	-70 606		211 667	188 826	
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 789571478	1 000		50,00	500	500	2 838			13 714	
LES TROPICALES - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 794023531	1 000		35,00	350	350	-13 387			18 793	
LES 7 ILES - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 78903897	1 000		35,00	350	350	15 672			-39 441	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		35,00	350	350	-6 056			-40 631	
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	77 212			1 123	
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 798749875	1 000		50,00	500	500	4 514		237 500	35 280	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devisés.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)	10 000		50,00	5 000	5 000				-33	
HORIZON - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802321620										
CAPITOLE PROMOTION - 78 A JA JAURES 31000 TOULOUSE - 7912	1 000		50,00	500	500	12 691			-3 530	
LE CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 793989807	1 000		35,00	350	350	-350			4 749	
LE COTTAGE - 2 R DE CRUCY 44000 NANTES - 794195735	1 000		35,00	350	350	-8 519			-2 437	
MERIDIANA - 69 AV D BAYONNE 64600 ANGLET - 794392076	1 000		35,00	350	350	825			2 031	
XABADENIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792720336	1 000		35,00	350	350	-100 067		4 257 892	293 738	
BASSE NAVARRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 79274031	1 000		35,00	350	350	25 439			25 403	
HABITAT 74 - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 792081051	10 000		50,00	5 000	5 000				1 203	
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000		35,00	350	350	10 326		618 333	108 527	
VOLENY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUJIN 35000 RENNES - 8038	1 000		35,00	350	350	-146		77 803	-4 459	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 8196	10 000		50,00	4 000	4 000	170 000			-28 545	
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 809880297	1 000		40,00	400	400	-1 911		391 250	17 148	
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812868370	1 000		40,00	400	400	-557 326		13 991 122	1 743 766	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)	1 000		35.00	350	350	21 934			-4 807	
HAMEAU KATTALIN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8015522										
PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801730706	10 000		50.00	5 000	5 000				-46 549	
VILLA IRRIKA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801769480	1 000		35.00	350	350	23 360			2 702	
L AMIRAL - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 802784769	1 000		35.00	350	350	1 182		162 500	3 452	
ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		35.00	350	350	-78 368			-59 115	
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 80143541	1 000		35.00	350	350	350 316		11 554 206	912 152	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000		35.00	350	350	263 826			-74 810	
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 811736354	1 000		40.00	400	400	-211 341		3 627 083	588 591	
METROCITY - 78 AV J JAURES 31000 TOULOUSE - 809291750	1 000		50.00	500	500	250 056		771 666	4 853	
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 814853966	1 000		40.00	400	400	-849 076			-99 755	
PEYREGOU ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		35.00	350	350	-95 386		10 391 846	862 186	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		35.00	350	350	205 697		23 948	-56 727	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		35.00	350	350	258 490			-3 405	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B), en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)	1 000		50,00	500	500	-28 980			-24 321	
LES AROMATICS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475										
ART N CAP - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811604636	10 000		35,00	3 500	3 500	4 961		677 265	4 812	
CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000		50,00	500	500	68 909		9 465 050	266 879	
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	-101 075		1 562 500	1 035 324	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 8117482	1 000		50,00	500	500	150 584			242 235	
TERRACOTTA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811330810	1 000		35,00	350	350	-87 500				
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		35,00	350	350	324 575		8 817 377	-18 716	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		35,00	350	350	-258 926		3 943 069	945 518	
VILLA FLORENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 anglet - 812447944	1 000		50,00	500	500	-129 760		8 265 000	457 117	
SO RESIDENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812920783	1 000		50,00	500	500	-248 118			877 180	
LE BELLINI - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821203122	1 000		35,00	350	350	-350				
BLUE LINE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350	350	-287 467			-15 649	
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 818244881	1 000		40,00	400	400	-102 085		3 305 678	490 237	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B), en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		35.00	350	350	-105 350				
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000		35.00	350	350	-80 795		56 640	-86 450	
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820428084	1 000		40.00	400	400	-28 481			-41 071	
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819457235	1 000		40.00	400	400	300 563			-59 105	
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 8194	1 000		50.00	500	500	-47 936			-5 945	
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 81920628	1 000		50.00	500	500	-44 173		6 879 517	539 581	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820466027	1 000		40.00	400	400	119 970			-1 832	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 818607889	1 000		40.00	400	400	494 602			-117 964	
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82124074	1 000		40.00	400	400	167 030			-87 055	
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 821240785	1 000		40.00	400	400				-3 312	
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000		35.00	350	350				-5 875	
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35.00	350	350	157 150			-44 555	
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000		35.00	350	350	99 852			-57 748	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 821622180	1 000		19,20	192	192	153 397			-20 173	
ST JEAN - 69 av de bayonne 74140 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500	500	146 196			-102 529	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000		50,00	500	500				-31 844	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		35,00	350	350	222 389			-78 705	
MARINA BAY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819556135	1 000	35	35,00	350	350	541 026			-104 595	
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 82461980	1 000		40,00	400	400	-400			199 044	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000		50,00	500	500	-15 982			-36 288	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24,50	245	245	-6 919		13 096		
INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 803677616	1 000		50,00	500	500	-1 111			-49 441	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 813574233	1 000		40,00	400	400	-456 699		10 188 337	1 316 503	
CARRE LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 802977207	1 000		50,00	500	500	11 531			-2 901	
BLEU NATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828090712	10 000		35,00	3 500	3 500	45 500			-41 508	
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 829087899	1 000		40,00	400	400	400			-93 488	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro STREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société soumise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)	1 000		35.00	350	350	210 000			-64 010	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627										
PREFERENCE 8EME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 8249694	1 000		40.00	400	400	384 000			-110 282	
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		35.00	350	350				-5 300	
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		35.00	350	350				-37 705	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 827989542	1 000		40.00	400	400	231 600		28 054	-68 390	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 829087451	1 000		40.00	400	400	346 000			-16 282	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 833704992	1 000		40.00	400	400	400			-41	
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 829112	1 000		40.00	400	400	141 600			-952	
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 82907780	1 000		40.00	400	400	222 400			-91 046	
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 8333129	1 000		35.00	350	350				-55 074	
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		35.00	350	350					
PALM HORIZON - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917237	1 000		35.00	350	350	259 000			-114 317	
LE HUSSARD NOIR - 78 ALL J JAURES 31000 TOULOUSE - 8305307	1 000		50.00	500	500	192 500			-28 095	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assemblée à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000		50,00	5 000	5 000	450 000			-263 885	
45 CHARTRONS - 2 COURS DE 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 831	1 000		50,00	500	500	-500			-3 385	
QUINTESENS - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828800649	1 000		50,00	500	500					
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000		50,00	500	500				-51 123	
SQUARE MONTAIGNE - 2 COURS DE 30 JUILLET 33000 BORDEAUX -	1 000		50,00	500	500	-500				
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		35,00	350	350	-350			-163	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500					

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro STIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B), en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres	187 734	187 734	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	16 242 002	16 242 002		
	Charges constatées d'avance	563	563		
	<b>TOTAUX</b>	<b>16 430 299</b>	<b>16 430 299</b>		
Renvois	(1)	Montant			
	(2)	des			
		- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**COMPTES DE RÉGULARISATION -  
ACTIF****SOFIMA****Du 01/01/2017 au 31/12/2017****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	563
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>563</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 145 015
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>6 145 015</b>

## CAPITAUX PROPRES

*SOFIMA*

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000.00	50.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000.00	50.00

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**
**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	261 749	261 749		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 892	1 892		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	261	261		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 935 336	1 935 336		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	8 179 421	8 179 421		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>10 378 658</b>	<b>10 378 658</b>		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SOFIMA

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	3 309
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 749
Dettes fiscales et sociales	261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	969 436
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>1 234 754</b>

**Du 01/01/2017 au 31/12/2017**

<b>NATURE DES INDICATIONS</b>	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
<b>II - Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	737 702	185 922	715 700	231 473	162 075
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	5 575 939	4 665 346	9 754 178	3 188 968	4 951 063
Impôts sur les bénéfices	1 604 980	1 376 352	3 116 294	1 791 313	1 326 558
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	3 964 918	3 280 940	6 628 972	1 390 547	3 619 420
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6 041	8 054	8 911	7 108	5 086
Résultat distribué (D)		3 000 000	3 500 000	6 000 000	750 000
<b>III - Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	185.86	155.51	325.14	106.30	165.04
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	132.37	109.63	221.26	46.59	120.82
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	132.16	109.36	220.97	46.35	120.65
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		100.00	116.67	200.00	25.00
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)					



# ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

20 JUL. 2018

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE BAYONNE  
1 Av. Marie Anne de Neubourg  
64100 BAYONNE**

**ANDRÉ BONNET**

DOCTEUR EN DROIT FISCAL  
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES  
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS  
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS  
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**BAYONNE,  
Le 19.07.2018**

**DOSSIER : SOFIMA**

**OBJET : comptes annuels clos le 31.12.2017**

**OLIVIER BOULOUS**

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**Mesdames,**

**Vous voudrez bien trouver ci-joints, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes annuels de la société en référence, savoir :**

- affectation du résultat
- bilan 31.12.2017
- rapport du commissaire aux comptes
- chèque T.C. BAYONNE / 45,63 €.

**JEAN-CHARLES BARRIERE**

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATION EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,**

**Et restant à votre disposition,  
Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.**

**Anais BONNET**

**MARIE-SOPHIE CROUZET**

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS  
D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE  
D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

En collaboration

**CHARLOTTE FORTIN**

MASTER II DROIT DES AFFAIRES & FISCALITE  
DIPLOME DE JURISTE, CONSEIL EN ENTREPRISE

C.FORTIN@ARISTOTE-AVOCATS.FR

 **ARISTOTE ATLANTIQUE SUD**

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS  
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » - 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX  
TÉLÉPHONE : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82